

UNE SEMAINE EN HAITI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1074 **18 décembre 2012**

- 400 000 personnes encore sous les tentes, 35 mois après le séisme
- Des prisonniers exposent leur ras-le-bol à travers la peinture
- Pour un meilleur accès à l'eau potable à Cité Soleil
- Le Lac Azuei et la rivière Lastique menacent de submerger Fond Parisien

>> 400 000 personnes encore sous les tentes, 35 mois après le séisme

La plate-forme des organisations haïtiennes des droits-humains (POHDH) tire, de nouveau, la sonnette d'alarme sur la réalité des personnes déplacées dans les camps, 35 mois après le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

« Un regard sur la situation des personnes déplacées dans les camps » a été le thème d'une conférence-débat, organisée le lundi 10 décembre, au siège social du centre de recherche et de formation économique et sociale pour le développement (CRESFED).

« Ce thème a été choisi, parce que les plus mal lotis sont celles et ceux qui vivent encore sous les tentes et, parmi eux, ceux qui sont confrontés aux carences liées à cette condition, qui vivent dans l'incertitude, le stress, l'intimidation et l'angoisse d'expulsion forcée », indique l'historienne Suzy Castor, directrice du Cresfed.

Près de trois ans après le séisme du 12 janvier , 400 000 personnes résident encore dans les camps, signale Oxfam.

21% de ces personnes déplacées sont actuellement menacées d'expulsion.

Tabarre, Carrefour, Delmas et Port-au-Prince sont plusieurs communes dans la zone métropolitaine, où les évictions forcées continuent, dénonce la force de réflexion et d'action sur la question du logement (FRAKKA en créole).

Ces cas de violations des droits des personnes déplacées impliquent les mairies, des juges de paix, des policiers et de prétendus propriétaires de terrain.

FRAKKA attire l'attention sur l'intervention conjointe des Nations Unies, de la mairie de Port-au-Prince et de la police nationale le 29 novembre 2012, avec des matériels lourds, pour forcer les personnes à vider le camp de Fortuna Guéry,.

Les personnes sinistrées du tremblement de terre sont souvent logés dans des abris dits provisoires, appelés « shelters », « de

véritables poulaillers avec moins de 25 mètres carrés de superficie », signale Suzy Castor.

« Ces shelters sont, en général, pour toute une famille qui compte entre 4 à 5 personnes, sans compter les proches de la famille élargie, telle qu'elle existe en Haïti », poursuit-elle.

La reconstruction post-séisme se dessine sans la participation de la population, sans une vision réelle, dans un dialogue exclusif entre la communauté internationale et le pouvoir, a-t-on déploré durant les débats du lundi 10 décembre 2012.

Pour la POHDH, revendiquer le droit au logement implique des luttes pour faire inclure les personnes les plus vulnérables de la société et pour faire respecter l'obligation de l'État de garantir une vie digne pour toutes et tous.

Malgré de grands efforts réalisés et certains résultats positifs, la situation post-tremblement de terre présente des aspects qui peuvent se transformer en conflit, craint S. Castor.

L'un des conflits majeurs, c'est celui du logement qui a toujours existé et ceci même dans les grandes villes, souligne-t-elle.

L'État devrait construire des maisons dans des environnements décents, tout en tenant compte des infrastructures.

De même qu'il faut entamer le processus de décentralisation et la rendre effective, il faut que l'État donne, à l'entreprise publique de promotion des logements sociaux (Eppls), des moyens de répondre aux obligations qui lui sont imposées, propose encore la plate-forme de droits humains.

Une exposition de photos de certains camps de fortune a également eu lieu à l'occasion du 10 décembre 2012, 64e anniversaire de l'adoption et de la proclamation de la déclaration universelle des droits humains.

>> Des prisonniers exposent leur ras-le-bol à travers la peinture

Prince, présentent leur critique de la justice haïtienne dans des œuvres picturales, lors d'une exposition de peinture à l'occasion du chargée des droits humains et de la lutte contre la pauvreté 10 décembre 2012.

Des détenus à la prison civile (pénitencier national) de Port-au- Cette exposition est le fruit d'un atelier de travail, réalisé avec les prisonniers grâce au concours de l'actuelle ministre déléguée extrême, Rose Anne Auguste.



tableau réalisé par le détenu Jean-Claude Jean-Louis, qui stigmatise une justice dans ses petits souliers.

Il critique, dans son tableau, un processus de non réintégration du prisonnier dans la société, par le système judiciaire en Haïti.

Au lieu de cela, le système judiciaire tendrait à entraîner la personne détenue davantage vers la délinquance. La présentation d'un feu brûlant et d'un revolver explique l'idée de cette dégénérescence, développée dans sa toile. Il décrit l'argent comme une force plus grande que la justice haïtienne, qui condamne sans preuve, dénonce, entre autres, Jean-Louis.

De son coté, Richardson François prône, dans sa toile, une révolution de la justice contre les coupables d'injustice.

« La justice, un caillou aux chaussures de la liberté » est le titre d'un Cette révolution sera déclenchée par la nature en colère, anticipe François qui souhaite une meilleure prise en charge des prisonniers qui sont aussi des êtres humains.

> « Le fait d'être en prison ne doit pas empêcher quelqu'un de participer dans les affaires du pays. Il faut qu'on sache qu'à l'intérieur du pénitencier national, il y a aussi la richesse du pays », indique la ministre Auguste à l'occasion de cette exposition. Il est important que tout le monde connaisse les talents des prisonniers, souhaite la ministre déléguée aux droits humains et à la lutte contre la pauvreté extrême. Les prisonniers ont aussi le droit, même en prison, de participer en devenant des ambassadeurs de la richesse culturelle du pays, dit-elle.

>> Pour un meilleur accès à l'eau potable à Cité Soleil

Environ 200 000 personnes ont bénéficié des travaux de réhabilitation et de construction des stations de pompage d'eau dans la commune de Cité-Soleil, notamment le quartier de Duvivier, au nord de la capitale.

Quatre stations de pompage sont gérées par 76 comités locaux

Le comité international de la croix rouge (CICR) et la direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA) ont procédé, le mardi 11 décembre 2012, à l'inauguration d'un nouveau centre de pompage.

D'une capacité de 135 m3 d'eau par heure, cette station viendra en support aux stations D2 et D4 qui fonctionnent régulièrement avec une capacité respective de 151 et 172 m3 d'eau par heure. La station D1 sert également de support.

Marie-Astrid Blondiaux, cheffe adjointe de la délégation du CICR, souhaite une prise de conscience sur « la nécessité de mieux gérer et de préserver la distribution de l'eau potable ».

Initiés en 2004, ces travaux de réhabilitation et de construction ont été, à maintes reprises, interrompus à cause des problèmes sociopolitiques, explique à AlterPresse le chargé de communication du CICR.

L'eau, captée par ces forages, est envoyée à environ 8 zones de distribution. Les habitants y accèdent directement dans 55 kiosques. 35 kiosques sont déjà réhabilités et 18 autres devront l'être à la fin de l'année 2013.

>> Le Lac Azuei et la rivière Lastique menacent de submerger Fond Parisien

Correspondance Ethzard Cassagnol, Fonds-Verrettes

La population de Fond-Parisien, section communale de Ganthier (département de l'Ouest), doit faire face sur deux fronts à la menace des eaux de la rivière Lastique et de l'Étang Saumâtre (ou Lac Azuei).

Le lac Azuei baigne également une partie de Malpaso, sur la frontière avec la République Dominicaine, la plus proche de la capitale Port-au-Prince.

Depuis le passage de l'ouragan Sandy, à la fin novembre, la rivière Lastique, qui n'a pas regagné son lit, continue de gagner les terres habitées dans son voisinage. Plusieurs maisons sont endommagées et des plantations ravagées par la rivière.

Boidemier, La source, Nan Boulay, trois localités surpeuplées, sont en voie de disparition à cause de la menace des eaux de la rivière Lastique. Nan Boulay est une zone d'élevage de caprins et de bovins. Sous les yeux de la communauté, des individus ont construit le village de la Foi, à côté de la rivière. D'autres maisons sont bâties dans la même zone.

Jusqu'ici, il n'y a aucune réaction des autorités pour freiner ces constructions anarchiques.

Mais, le sentiment répandu reste l'inquiétude au sein des communautés, qui gardent en mémoire les inondations de mai 2004 à Mapou et Fond-Verrettes.

La mémoire collective conserve encore le souvenir de la dévastation de la localité La Ferme par le cyclone Hazel en 1954. La Ferme est, aujourd'hui, une zone totalement abandonnée.

La rivière menacante vient de Lastique, une localité située à l'entrée du massif de La Selle, au voisinage de « pays pourri », section communale de Ganthier.

Lastique se jette dans l'Étang Saumâtre à Fond Parisien. L'Étang Saumâtre continue, pour sa part, de s'étendre, en période sèche, au grand désespoir des populations riveraines.

Les eaux de l'Étang Saumâtre foncent sur le village de Fond Bayard, localité de Fond Parisien, et mettent en danger la vie et les biens de

L'eau se retrouve, à présent, à moins de 60 mètres du village.

Une cinquantaine de familles sont déjà parties et il n'en reste que plus de 100 à y vivre.

Des plantations, principalement de patates, maïs et canne-à-sucre, sont irrémédiablement gâchées par l'Étang Saumâtre car l'eau de l'étang est salée.

Des animaux, à l'image des « mabouya » (reptiles voisins de l'iguane), voient la destruction de leur habitat.

La propension inquiétante des risques environnementaux vient relancer la question cruciale du relogement des habitants.

Pour plus de détails, lire http://www.alterpresse.org/spip.php? article13809

